



ORGANISATION ET REGLES SANITAIRES DE L'ACCUEIL ALSH DURANT LES VACANCES DE FEVRIER 2021.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire certaines dispositions et règles sont mises en place afin de garantir l'accueil des enfants en toute sécurité.

L'accueil de loisirs se fera sur deux structures :

- ECOLE DES OLIVIERS pour le groupe des 3/5 ANS
- ECOLE ST JEAN pour le groupe des 6/12 ans et le CLUB ADOS.

Je vous rappelle que l'arrivée de vos enfants se fait de 7h30 à 9h le matin et le départ de 16h30 à 18h30 pour le soir.

I. L'ALSH s'engage à respecter les consignes sanitaires suivantes :

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué doit rester l'exception (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.). Si elle est permise, on veillera à la réalisation d'une hygiène des mains et à une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).
- L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles d'activités ainsi que tous les autres locaux occupés pendant

la journée sont aérées le matin avant l'arrivée des mineurs, entre les activités, pendant chaque temps de pause ou temps libres, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

- Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures. Une aération permanente doit être envisagée si les conditions d'accueil le permettent.

II. **L'application des gestes barrières :**

Le lavage des mains :

- Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes.
- Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable

-

Le lavage des mains est réalisé :

- À l'arrivée dans l'ALSH
- Avant et après chaque repas
- Avant et après les temps libres
- Après être allé aux toilettes
- Le soir avant le départ de l'accueil de mineurs.

Les règles de distanciation :

Pour les enfants de moins de six ans : La distanciation physique sera maintenue entre les enfants de moins de six ans de groupes différents.

En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les enfants d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

Pour les enfants de six ans et plus : Le principe à appliquer est la distanciation physique d'au moins deux mètres lorsqu'elle est matériellement possible et lorsque le port du masque n'est pas permanent, dans les espaces clos, entre les encadrants et les mineurs ainsi qu'entre les mineurs quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.

Si la configuration des salles (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à

maintenir la plus grande distance possible entre les mineurs. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les mineurs de groupes différents.

Le brassage :

La limitation du brassage entre les enfants de groupes différents sera mise en place.

La restauration :

Pour le groupe des 3/5 ans aux oliviers :

- 3 groupes pour les repas PS, MS et GS.
- De 11h30 à 12h repas pour les PS
- De 12h10 à 12h40 repas pour les MS et GS espacés de 2 mètres.
- Le service se fait à table avec 1 agent et 2 animateurs
- Désinfection entre chaque service.

Pour le groupe des 6/12 ans et Ados à l'école st jean :

- 3 groupes pour les repas 6/7 ans, 8/12 ans et Ados.
- De 11h40 à 12h10 repas pour les 6/7 ans par école.
- De 12h15 à 12h45 groupe des 8/12 ans par école.
- De 12h50 à 13h20 groupe des Ados.
- Le service se fait avec 1 agent et 2 animateurs.
- Désinfection entre chaque service.

Les enfants mangeront tous les jours à la même place.

III. **Rôle des parents :**

- Prise de la température de votre enfant avant l'arrivée à l'ALSH.
- Si celle-ci est à 38°C ou plus, il sera gardé à la maison.
- Déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné.
- En cas de symptôme de COVID-19 par l'un des membres de la famille, la fratrie complète sera tenue de rester chez elle.
- Fournir 2 masques « grand public filtration supérieur à 90% » à votre enfant.

- Venir récupérer votre enfant dès que vous le pouvez en cas de symptômes.
- Porter le masque obligatoirement dès que vous venez récupérer votre enfant au portail.
- Respecter la distanciation physique avec les autres personnes présentes au portail.